



LAZAR A FAIT SON CHOIX : SOUTENIR LES RUCs CONTRE LES AGENTS !

Le Ministère l'avait promis dans sa note du 11 décembre 2014 : la réforme de l'inspection du travail devra s'appliquer coûte que coûte, les agents réticents ou critiques devront être mis au pas et la place des RUC devra être affirmée et soutenue par les directeurs départementaux.

Les agents qui ont déjà à subir chaque jour les effets de la réforme, subissent également de la part de certains RUCs des agissements inacceptables. Mais M.Lazar, qui applique à 100% les directives ministérielles, prend systématiquement le parti des RUCs, en renvoyant les agents à la prétendue souffrance de leur hiérarchie.

Comme si les suppressions de postes, les surcharges de travail, les difficultés quotidiennes, les problèmes d'accueil, la multiplication des tâches absurdes ne suffisaient pas, M. Lazar entend étouffer toute résistance dans les UC, quitte à soutenir les dérapages verbaux et les dérives autoritaires de certains RUC.

Ainsi dans telle UC, M. Lazar refuse une enquête du CHSCT suite à la plainte d'agent à l'encontre d'un comportement harcelant du RUC au motif que son changement de service aurait résolu le problème.

Dans telle autre UC en revanche, M. Lazar demande immédiatement qu'une enquête soit menée après qu'un RUC se soit plaint du comportement de 3 agents... L'un des agents convoqués est celui qui s'est plaint, les deux autres ont eu le seul tort de se montrer solidaires d'un de leur collègue qui a été choquée par la façon dont son RUC s'était adressé à lui.

Dans une troisième UC, où les agents s'étaient réunis entre eux sans leur RUC, M. Lazar rappelle à l'ordre une collègue et évoque dans le courrier qu'il lui adresse un « *contexte de service où la fonction de RUC est régulièrement mise en cause par plusieurs agents de l'UC en paroles ou en actes* » et la « *persistance de telles situations dont la RUC apparaît être victime et non responsable* ». Pourtant, cette collègue avait été agressée verbalement par la RUC mais visiblement, M.Lazar ne s'émeut pas des dérapages verbaux, sauf s'ils sont dirigés contre les RUC !

Ignorer un problème est encore le plus sûr moyen de le résoudre.



Enfin le projet de document d'évaluation des risques présenté au CHSCT intègre une rubrique « *réorganisation empêchée par certaines personnes hostiles à la réforme* » et « *comportements verbaux agressifs lors de réunions* » !

La direction inverse consciemment les rôles : ce ne sont plus les agents qui subissent la réforme mais les RUCs qui sont victimes des agents qui subissent la réforme ! Elle laisse faire, elle tente d'étouffer les problèmes et n'assure pas notre protection.

M. Lazar préfère ainsi défendre ces pratiques hiérarchiques plus que contestables plutôt que de défendre les agents...Pour lui, les difficultés évoquées par les agents sont des problèmes « inter-personnels » afin de ne pas ouvrir le débat sur l'organisation du travail.

Dans un contexte déjà dégradé, cela ne peut que conduire à l'accroissement des tensions. Nous exigeons que la direction cesse ses pratiques. Nous refusons ce climat d'intimidation ! Nous voulons des moyens et travailler dans la sérénité, pas subir de pressions !

Nos syndicats défendront tous les agents mis en cause, il ne faut rien laisser passer !